HOSPIMEDIA
L'actualité des territoires de santé

Téléchargé depuis l'espace abonnés
https://abonnes.hospimedia.fr
Votre compte : Christine KOWALCZYK
HOSPIMEDIA

Gestion des risques

L'armée n'exclut pas de déployer des lits de réanimation auprès du CHU de La Réunion

Publié le 31/01/22 - 16h53

Lors d'une visioconférence le 27 janvier avec les élus ultramarins, le président de la République, Emmanuel Macron, a confirmé qu'une mission du Service de santé des armées (SSA) se déployait à La Réunion pour envisager un éventuel renforcement des capacités hospitalières face à la double vague épidémique des variants Delta et Omicron. Cette "*mission de reconnaissance*" fait écho à des initiatives similaires opérées ces derniers mois aux Antilles, en Guyane et à Mayotte voire même, au tout début de la crise sanitaire liée au Covid-19, en métropole en Alsace (lire ici et là nos articles).

Pour l'ARS réunionnaise, il s'agit d'"*évaluer les conditions d'installation technique optimale sur un des sites du CHU pour préparer la mise en place éventuelle d'un élément mobile militaire de réanimation*", a-t-elle fait savoir ce 31 janvier à *Hospimedia*. La mise en place de cette unité à Saint-Denis ou Saint-Pierre sera décidée par le Gouvernement "*en début de semaine prochaine en fonction de l'évolution des besoins d'évolution capacitaire mais aussi de la faisabilité de la mise en œuvre des solutions alternatives telle que l'arrivée du renfort national civil*" (lire notre interview).

De son côté, le chef de l'État a profité de sa visioconférence pour indiquer aux territoires ultramarins qu'ils seraient prioritaires dans l'attribution du vaccin Novavax afin de contrer la défiance vaccinale, particulièrement aux Antilles et en Guyane, à l'égard des vaccins à ARN messager (Pfizer-BioNTech ou Moderna).

Thomas Quéguiner

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique droits de reproduction.

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?
Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur http://www.hospimedia.fr

Votre structure est abonnée ?
Rapprochez-vous de votre référent ou **contactez nous** au 03 20 32 99 99 ou sur http://www.hospimedia.fr/contact